

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Technopole de l'agglomération bordelaise - Association Bordeaux Unitec -
Subvention de fonctionnement 2009 - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine apporte depuis 1990, son soutien financier à l'association Bordeaux Unitec qui a pour objet de favoriser l'émergence, la création et le développement d'activités industrielles et tertiaires innovantes, en étroite symbiose avec la communauté scientifique et universitaire, et en rassemblant les acteurs institutionnels et techniques de la création d'entreprises, du transfert de technologie et de l'innovation.

Elle réunit dans l'exercice de ses actions les compétences et les moyens locaux et régionaux nécessaires à leur concrétisation, et provoque la création de nouveaux outils et infrastructures si nécessaire

Par délibération n° 2004/0161 du 20 février 2004, le Conseil de Communauté s'est prononcé favorablement sur le principe d'un partenariat avec les associations technopolitaines Bordeaux Technowest et Bordeaux Unitec.

Le programme d'actions 2009 de Bordeaux Unitec et le budget qui l'accompagne, présentés ci-après, s'articulent autour de deux lignes directrices :

- l'appui à la création et au développement d'entreprises innovantes,
- l'animation industrielle et scientifique, la formation, la prospection et les infrastructures.

A – Programme d'actions 2009

Action 1 – Appui à la création et au développement d'entreprises innovantes

L'année 2009 verra se poursuivre les opérations de détection de projets innovants conduites par Aquitaine Valo et avec l'Incubateur Régional Aquitaine (I.R.A), quelques projets pourraient être mis en incubation.

Les créations d'entreprises soutenues par Bordeaux Unitec concernent la mise en œuvre de savoir-faire scientifiques et universitaires d'une part (création d'un chercheur qui devient entrepreneur, association chercheur avec un manager, essaimage d'un jeune scientifique soutenu par un chercheur) et celles adossées aux milieux scientifiques ou universitaires

(initiées par des personnes du secteur privé, ou celles dont les projets revêtent un caractère scientifique) d'autre part.

Bordeaux Unitec intervient sur toutes les thématiques (matériaux, biotechnologies, informatique, santé, électronique, environnement hors celles traitées par les technopôles Bordeaux Technowest (aéronautique, spatial, défense) et Montesquieu (vigne et vin).

1-1 Portefeuille de projets, objectifs

L'équipe de Bordeaux Unitec travaille en 2009 à l'élaboration de business plans de 12 projets de création d'entreprises. A ce nombre, devraient s'ajouter 8 à 10 nouveaux projets agréés. Ainsi, 6 à 8 nouvelles sociétés pourraient voir le jour en 2009 malgré les difficultés économiques et sociales actuelles.

Bordeaux Unitec s'engage à assurer un suivi régulier des sociétés débutantes par des réunions mensuelles ou trimestrielles et du reporting, et à les aider à préparer et négocier l'ouverture de leur capital, ainsi qu'à mobiliser des fonds publics pour la R&D, la commercialisation et l'industrialisation.

Egalement, l'association s'engage à procurer aux sociétés en pépinière une solution d'implantation dans un hôtel d'entreprises ou sur un parc d'activités proche des laboratoires et universités.

1-2 Appui au développement des P.M.I

L'association est en contact avec des PMI technologiques afin de détecter les besoins d'accompagnement à la stratégie d'innovation et au financement en R&D de produits nouveaux.

1- 3 Implantation de sociétés et établissements

Bordeaux Unitec travaillera à l'implantation de sociétés dont le siège est situé hors région et situées dans le secteur de la photonique et de la santé.

Action 2 –Animation – Formation – Promotion – Infrastructures

2 -1 Information – Formation – Communication – Prospection

▪Information –Club des jeunes entrepreneurs :

Bordeaux Unitec poursuivra son programme d'information et de sensibilisation en direction des créateurs et jeunes entrepreneurs dans le cadre du Club des Jeunes entreprises innovantes sur des thèmes concernant la gestion de l'innovation et la gestion d'entreprise élargie aux créateurs et entrepreneurs situés sur le territoire communautaire.

Ainsi, des ateliers techniques seront organisés tous les mois pour ces derniers afin de favoriser leur apprentissage des domaines utiles à la gestion des projets (crédit d'impôts, gestion des ressources humaines, propriété industrielle, etc...) et à la connaissance des opérateurs régionaux du transfert de technologies, du financement et de l'innovation.

Ces ateliers seront mutualisés avec les autres technopôles et pépinières de l'agglomération.

De plus, Bordeaux Technowest établira et diffusera sur internet, auprès de ses membres et partenaires, un journal de l'innovation relatif aux opportunités d'affaires, aux offres d'emplois technologiques, à l'inscription à des sessions de capital risque, et à des informations à caractère technologique sur le réseau.

- *Détection de projets, prospection*

Bordeaux Unitec interviendra pour détecter de nouveaux projets par divers supports et actions tels que son site Web, sa participation à des conférences, doctorales et interventions dans les milieux industriels et institutionnels, contacts et entretiens au sein de laboratoires, présence au salon des entrepreneurs de Paris, au forum de la création d'entreprises, participation au concours national de la création d'entreprises de technologies innovantes.

- *Communication*

Le site Web de Bordeaux Unitec sera restructuré et mis à jour, et la préparation ainsi que la seconde édition de l'annuaire du réseau des entreprises Unitec sera assurée.

- *Formation*

Bordeaux Unitec participe au Réseau Aquitain des Pépinières d'entreprises qui organise des stages de formation continue pour les créateurs d'entreprises et les responsables de Clubs d'entreprises et reconduira ses propres stages de formation au business plan et à la gestion de projets.

- *Sensibilisation, formation à l'entrepreneuriat*

Dans ce cadre, Bordeaux Unitec assurera le renouvellement de sa formation - action des étudiants de deux masters « lasers », et des interventions en milieu universitaire.

- *Session de financement des projets et entreprises innovantes, forum Innovaday*

En 2009, Bordeaux Unitec organisera la préparation de la 3^e édition du Forum de la création d'entreprises Innovaday qui se déroulera au mois d'avril 2010.

Un parcours de l'innovation sera par ailleurs proposé aux créateurs et entrepreneurs régionaux.

- *Business Angels, Loi Tepa*

Bordeaux Unitec mettra en place les relations utiles avec des gestionnaires de patrimoine dont l'objectif est de canaliser des fonds défiscalisés vers les jeunes sociétés afin d'élargir son réseau de business angels.

2- 2 Infrastructures d'accueil et d'implantation

- *Parc Scientifique Unitec 1*

2009 verra le lancement du troisième hôtel d'entreprises qui accueillera les sociétés innovantes issues des incubateurs et pépinières de la technopole ainsi que des établissements R&D.

- *Cité de la photonique –Unitec*

Après la livraison de deux bâtiments en 2008, et des propositions d'occupation du second bâtiment par plusieurs sociétés, la SEM Route des lasers projette la construction d'un autre bâtiment pouvant mutualiser des salles blanches.

- *Parc Scientifique Unitec 4*

La ville de Pessac prépare en collaboration avec Unitec à la mise en œuvre du Parc Unitec 4 qui permettra d'accueillir des hôtels d'entreprises, des sociétés fournisseurs de biens et services pour les laboratoires de recherche.

▪ **Parc Biotech- Santé**

Le projet de centre préindustriel de bio-développement en cours de mise en œuvre a vu la réalisation des travaux de viabilisation du parc de 17 ha engagés par la Communauté Urbaine en 2008. Les terrains seront disponibles au second trimestre 2009. Unitec participera à la prospection et à l'étude de projets d'implantation avec les partenaires du parc que sont la Communauté Urbaine, la Caisse des Dépôts et Consignations et les villes de Pessac et Mérignac.

B- Budget prévisionnel 2008

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Fournitures	5 200	Région	125 000
Locations	24 000	Département	38 300
Entretien /réparations	7 600	CUB	125 000
Assurances	8 300	Communes	58 700
Documentation	2 400	Fonds européens	135 000
Salaires	369 000		
Frais divers	43 500		
Impôts	22 000		
TOTAL	482 000	TOTAL	482 000

L'accompagnement financier de cette association s'inscrit dans le cadre du soutien de la CUB aux infrastructures d'accueil d'entreprises innovantes et de haute technologie.

Dans cette perspective, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution à l'association Bordeaux-Unitec d'un montant de 125 000 € pour la réalisation de son programme d'actions 2009,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, fixant, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputé sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100. Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 MARS 2009

PUBLIÉ LE : 24 MARS 2009

M. JEAN-CHARLES BRON